

Finance, Contrôle, Comptabilité spécialité Négociation et ingénierie patrimoniale

RNCP18376 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel conseille et guide une clientèle de particuliers/personnes physiques dans le choix d'investissements/placements pour constituer ou optimiser leur patrimoine financier selon la réglementation bancaire et financière, dans ce cadre il peut :

Analyser la situation financière du client et réaliser un bilan de sa structure patrimoniale (assurance vie, valeurs mobilières,...)

Définir avec le client ses objectifs (constitution d'une épargne, défiscalisation, ...) selon ses besoins (régime matrimonial, succession, ...)

Etablir une étude patrimoniale, proposer les cadres juridiques, fiscaux et les produits adaptés (assurance vie, portefeuille boursier, ...)

Déterminer une stratégie financière (achat de titres, assurance vie, immobilier, ...) et orienter si besoin le client vers un avocat, un notaire ou un gérant de portefeuille

Etablir ou vérifier les documents justificatifs de placement, les rapports de rentabilité des produits financiers contractés et les adresser au client

Suivre et mettre à jour les dossiers clients à chaque événement (cession de biens, succession, divorce, ...)

Mettre en œuvre des mandats de gestion.

Il pourra aussi gérer une structure

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Ingénierie patrimoniale : montages juridiques, fiscaux, financiers pour optimiser les situations patrimoniales. Implications : connaître les marchés et les produits financiers, les techniques de gestion de portefeuille et d'allocation d'actifs, le droit des régimes matrimoniaux et le droit successoral, l'optimisation fiscale et l'ingénierie sociale, la transmission du patrimoine privé et professionnel.

- Négociation : les techniques de communication, les techniques de vente et de négociation appliquées à la gestion de patrimoine, face à cette clientèle patrimoniale

Droit du patrimoine professionnel

Réglementation bancaire
Comptabilité générale
Fiscalité
Principes de la relation client
Analyse statistique
Calculs financiers
Utilisation de logiciels financiers
Analyse de risques financiers

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité :

- banque,
- cabinets de gestion de patrimoine indépendants
- compagnies d'assurance

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- conseiller en gestion de patrimoine ou conseiller en développement patrimonial
- puis à terme : gestionnaire de patrimoine et ingénieur patrimonial

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 369 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en échanges et gestion (28 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque · tension 5/5 (Très élevée) QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 289
Jugés difficiles à recruter	15 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	QCX01 — Employés et techniciens commerciaux de la banque QCX02 — Cadres et indépendants commerciaux de la banque

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-lorraine.fr Etudier à l'UL
Offre de formation
Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18376/>